

ÉVALUER LE PLAN D'AIDE À LA LECTURE

Anne MAHÉ

Les Actes de Lecture ont, à plusieurs reprises, sous la plume de Jean-Pierre BÉNICHOU¹, rendu compte du Plan d'Aide à la Lecture organisé, à l'initiative du Conseil Général des Hauts-de-Seine, par l'IUFM d'Antony. Depuis septembre dernier, le PAL entame sa quatrième année. Si des évaluations préalables aux bilans annuels en ont été faites régulièrement, la Direction de l'Action Scolaire du Département des Hauts-de-Seine confie cette année à l'AFL la conception et la mise en œuvre de l'évaluation du dispositif PAL. Anne MAHÉ en décrit ici les principales orientations et modalités.

Une recherche-action

Si l'objet de l'étude porte sur l'évaluation, la coordination pédagogique du PAL a souhaité qu'elle en vise les deux aspects :

- **sommatif** afin de mesurer et d'analyser les effets pédagogiques et sociaux du PAL.
- **formatif** en impliquant dans sa démarche un groupe d'animateurs du PAL en formation sur les questions d'évaluation. Ce groupe se forme par l'action parce qu'il s'implique dans la conception du projet et le traitement des résultats de l'étude.

Le champ de la recherche est large et concerne à la fois les résultats et les performances des enfants, les effets et les incidences du PAL sur l'environnement et le milieu (les parents et les écoles), la diversité et les disparités de fonctionnement des sites, ainsi que la mesure des écarts éventuels entre le contrat pédagogique du dispositif et les pratiques de terrain.

DES ENJEUX

Vérifier, après quatre années d'existence, la validité du PAL, c'est prouver la pertinence d'au moins deux hypothèses sous-jacentes :

- le PAL participe de la transformation de l'école,
- les sites PAL sont un micro-état d'une école transformée ou en voie de transformation.

On mesure ainsi les enjeux de l'évaluation quand on sait l'ambivalence, voire l'ambiguïté où sont placées les actions de soutien scolaire au regard du rôle de l'école. Ambiguïté redoublée lorsque l'initiative politique d'une telle action repose sur des forces peu enclines à reconnaître la légitimité du système éducatif public.

DES HYPOTHÈSES

Le projet d'évaluation repose sur deux hypothèses liées :

- Il existe un rapport interactif entre une population d'élèves et le choix des pratiques pédagogiques mises en œuvre,
- Ce rapport conduit à des effets d'ordre pédagogique, éducatif et social dont il convient d'observer, d'analyser et de mesurer l'ampleur.

¹ J.-P. BÉNICHOU : *Projet* (AL n°27, sept 88, p.14. *Une action départementale* (AL n°28, mars 90, p.103). *Regards croisés sur le PAL* (AL n°35, sept 91, p.25)

Quant aux hypothèses qui président à la démarche évaluative, celle de la recherche-action, elles reposent sur l'idée selon laquelle clarifier son rôle éducatif, et ses pratiques d'intervention pédagogique conduit à en interroger les effets et à se doter des moyens méthodologiques de cette interrogation.

MÉTHODOLOGIQUEMENT PARLANT

Deux axes de travail sont poursuivis. **Le premier** vise une description quantitative et qualitative de la population d'enfants inscrits au PAL et des modes de fonctionnement des sites. En opérant un centrage sur un échantillon de sites, **le second** axe propose de dégager et d'analyser les effets du dispositif sur les enfants (les performances), le milieu familial et l'école.

La recherche se déroule sur deux ans. À l'issue de la première année, nous disposerons des éléments descriptifs et de l'instrument d'évaluation. L'année suivante abordera le second axe de travail pendant que tous les sites du PAL seront dotés des moyens nécessaires à l'évaluation des performances des enfants.

Un descriptif sur l'ensemble de la population d'enfants et sur l'ensemble des sites

Du côté des enfants. Au delà d'un simple descriptif, dans cet axe, on interroge le mode de sélection adopté par les instituteurs chargés de l'orientation des enfants vers le PAL. Si l'étude dispose d'informations précises sur qui sont les enfants, sur les raisons et critères de leur affectation dans le PAL, c'est toutes les modalités de sélection qui s'explicitent.

Un questionnaire fermé et anonyme interroge les instituteurs sur chacun des enfants dont ils ont décidé l'orientation. Les questions interrogent :

- le milieu social, culturel, et familial de l'enfant
- son cursus scolaire,
- son niveau des compétences au regard des résultats à l'évaluation nationale de fin de CE2,
- les critères de l'affectation retenus ou estimés déterminants.

Le caractère anonyme des informations recueillies permet l'informatisation du questionnaire qui reste néanmoins personnalisé. La codification identifie le site d'affectation de l'enfant, la commune, le module et l'enfant lui-même.

Du côté des organisations. Ce second point cherche à expliciter les interactions entre les modalités organisationnelles d'un site et ses orientations pédagogiques. Un budget-temps décrit avec précision l'agencement des activités menées dans un site au regard du contrat pédagogique tel que le dispositif l'établit autour des 4 axes directeurs que sont la BCD, l'entraînement lecture, l'écriture et le projet en commande sociale.

La grille de lecture des activités ainsi décrites distingue deux types d'orientations pédagogiques possibles. Dans l'une apparaissent en dominante les activités qui privilégient les aspects techniques d'un apprentissage et le fonctionnement des savoirs enseignés. Dans l'autre apparaissent en dominante les activités visant à faire expérimenter par les enfants la fonctionnalité des savoirs, les raisons et les enjeux de leur acquisition.

La dominante de fonctionnement situe les objectifs d'un site :

- plutôt du côté d'un renforcement de l'école pour installer et/ou consolider, en marge du temps scolaire, les techniques et les savoirs qu'elle enseigne. C'est l'option du "toujours plus de la même chose".
- plutôt du côté de la complémentarité en créant les conditions des prises de conscience susceptibles de combler le déficit de fonctionnalité dont pâtissent surtout les enfants des milieux culturels et sociaux

les plus défavorisés.

Une exploration des effets du PAL

L'étude propose une sorte de "zoom" rapproché sur un échantillon de trois sites "exemplaires".

Les effets du PAL s'explorent à trois niveaux :

- sur le milieu familial
- sur l'école
- sur les performances des enfants.

Le traitement méthodologique appliqué aux deux premiers niveaux est d'ordre qualitatif et passe par la mise en oeuvre d'entretiens individuels. Quant à l'exploration et l'évaluation des résultats des enfants, elle passe par la conception d'un outil d'évaluation.

a - sur le milieu familial

Ici, l'on interviewe un panel de parents sur les types de déplacements qu'ils estiment avoir effectués concernant tant les représentations de la lecture et de l'apprentissage que l'évaluation qu'ils font des performances et savoir-faire de l'enfant.

b - sur l'école

Des interviews interrogent des enseignants n'intervenant pas en animation dans le cadre du PAL. L'interview porte sur la perception qu'ils ont des effets du dispositif sur :

- les enfants de leur classe (résultats et comportements) ayant participé à un ou plusieurs modules.
- les pratiques, à l'école, de leurs collègues intervenant dans le PAL,
- le fonctionnement global de l'école.

c - sur les résultats des enfants

Sur le modèle dit de Grenoble², l'AFL met au point un instrument d'évaluation spécifiquement conçu pour les enfants du PAL. Tests et étalonnages sont effectués auprès d'enfants non-inscrits au PAL.

PRATIQUEMENT PARLANT

L'AFL est le maître d'oeuvre de la recherche-action. À ce titre, elle a conçu le projet, elle le pilote, assure le suivi de son exécution, prend en charge l'essentiel du traitement statistique des informations relevées en phases d'enquêtes, met au point l'outil d'évaluation des performances des enfants et rédige le rapport final. Néanmoins, il s'agit bien d'une recherche-action dont un des objectifs vise la formation d'un groupe d'animateurs du PAL. L'exécution du présent projet repose aussi, en partie, sur l'implication de ce groupe. Si la recherche-action vise l'adéquation dynamique et par là formative de l'action et de la recherche, c'est qu'elle tend à créer les conditions d'une auto-évaluation, auto-régulation d'un collectif de conception, de réflexion et d'action. À cet égard, la gestion méthodique et les apports méthodologiques que la démarche implique sont les tâches prioritaires de l'AFL.

Au groupe d'animateurs en formation-action reviennent deux types de participation :

- la participation régulière aux réunions de conception, de coordination et d'évaluation de l'action : réflexions collectives sur les résultats en cours, réglage des ajustements nécessaires.
- l'exécution des travaux de terrain : enquête et interviews.

Un gros chantier donc, dont on espère qu'il saura faire avancer la réflexion sur le soutien scolaire, son rôle social et pédagogique.

Anne MAHÉ

² *Un instrument d'évaluation.* C.HUNEL et M.EYMARD (AL n°31, sept.90, p.36)